

L'activité salinière a débuté à Frontignan dans les années 1330 pour s'achever en 1968. Trois siècles d'exploitation qui ont façonné ce paysage exceptionnel.

Depuis 1989, les 230 hectares de cet ancien salin sont des espaces naturels protégés, classés Natura 2000, appartenant au Conservatoire du littoral et des rivages lacustres, et géré par Thau agglo, avec l'EID Méditerranée (Entente interdépartementale pour la démoustication).



L'ancien salin et les étangs sont aujourd'hui le berceau de plus de 130 espèces d'oiseaux et plus de 300 espèces végétales : échasses blanches, flamants roses, sternes, anguilles, muges, lavandes de mer, orchidées, herbiers de posidonies..., et la salicorne, reine de la sansouïre, ce milieu végétal spécifique des terres salées.

La chasse et la pêche, avec leurs techniques traditionnelles, exploitent ces ressources naturelles et participent à leur préservation.



RECOMMANDATIONS

Respectez ces milieux naturels fragiles et remarquables : restez sur les chemins, ne jetez pas de déchets, ne cueillez pas de fleurs ni de plantes. N'allumez pas de feu.

Pensez à vous protéger du soleil et prenez avec vous un équipement adapté : eau, nourriture, casquette, chaussures et bâton de marche, téléphone portable, carte détaillée type IGN ou Michelin...). Emportez également avec vous un petit sac qui vous servira de poubelle au cours de votre balade.

Pour votre sécurité, renseignez-vous auprès de la Fédération Départementale des chasseurs de l'Hérault sur les périodes de chasse (surtout le matin) au 04 67 42 41 55.

MÉTÉO
32 50

URGENCE
112



www.ville-frontignan.fr
www.frontignan-tourisme.com

Au gré des lieux et des secrets son patrimoine

FRONTIGNAN
SENTIER NATURE
Étangs et salin

▶ Distance : 15,5 km

▶ Durée :
1 h45 en VTT, 3 h30 à pieds

▶ Difficulté : facile

Ce circuit sur terrain plat, autour de l'étang d'Ingril, s'ouvre sur les paysages de la lagune, l'ancien salin, le bois des Aresquiers et le lido de Frontignan, à la découverte d'une flore et d'une faune exceptionnelle.

À noter : en période hivernale ou après de fortes pluies, le sentier peut être très boueux.

Départ du parking du plan du Bassin.

- 1 Suivre la route goudronnée à droite avant le passage sous la voie ferrée (rue des Cheminots), jusqu'au pont routier.
- 2 2110 m Passer sous le pont routier en tournant à droite.
- 3 2430 m Avant la barrière d'entrée de l'ancien salin, tourner à gauche et suivre le chemin.
- 4 3390 m Continuer tout droit. Entrer dans le bois des Aresquiers, puis en ressortir vers l'étang d'Ingril.
- 5 3780 m Prendre le premier sentier à gauche.
- 6 4320 m Au panneau « Bois des Aresquiers », prendre le petit sentier à gauche et suivre le grillage jusqu'au bois.
- 7 4740 m Aller tout droit jusqu'à la fontaine des Aresquiers pour une pause. Suivre le Sentier d'Emilie, balisé en jaune.
- 8 6680 m Laisser les bâtiments sur votre gauche, arriver au portail et prendre le chemin carrossé jusqu'au parking.
- 9 6950 m Sortir du parking. Au panneau de stop, prendre la piste cyclable à droite vers le pont des Aresquiers.
Sur le pont, profiter du panorama sur la mer Méditerranée, les étangs de Vic et d'Ingril, le canal du Rhône à Sète, le bois des Aresquiers, le massif de la Gardiole et l'abbaye de Villeneuve-lès-Maguelone.
- 10 11270 m Au rond-point, continuer sur la piste cyclable. Passer sur le pont du port de plaisance.
- 11 13180 m Au rond-point, suivre « Frontignan ville » toujours sur la piste cyclable.
- 12 13870 m Tourner à droite. Prendre la piste cyclable direction « Frontignan ville » passant sous le pont routier, puis sur le pont du canal.
- 13 14000 m Sur le rond-point, poursuivre sur la piste cyclable qui longe le stade, direction « Frontignan centre ».
- 14 15100 m Juste avant le pont de la voie ferrée, prendre à droite jusqu'au canal. Tourner à gauche pour passer sous le pont puis à droite pour franchir le canal sur le pont levant. Tourner à droite et longer le quai pour arriver sur le parking du plan du Bassin.

L'étang des Mouettes : à l'étape 11, emprunter sur la gauche le chemin qui fait le tour de l'étang des Mouettes, avant de revenir à l'étape 12.

